

République Tunisienne

Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées

Appel à candidature pour l'obtention du Prix de la Meilleure Recherche Scientifique Féminine au titre de l'année 2026

Le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées annonce l'ouverture des candidatures pour « Le prix de la meilleure recherche scientifique féminine » au titre de l'année 2026.

Le prix susmentionné est régi en vertu du décret n°2009-2060 du 23 juin 2009, relatif à la création et à l'organisation du prix de la meilleure recherche scientifique féminine, tel que modifié et complété par le décret n°2023-122 du 8 février 2023, dans le but d'encourager les femmes chercheuses tunisiennes et de soutenir leur parcours scientifique.

L'appel à candidature pour le « Prix de la Meilleure Recherche Scientifique Féminine » pour l'année 2026 est ouvert à partir du 01 avril courant au 20 mai 2026. Ce prix est décerné annuellement, à l'occasion de la fête nationale de la femme tunisienne célébrée le 13 août de chaque année et ce, à la meilleure recherche scientifique féminine réalisée par une chercheuse ayant la nationalité tunisienne. Le prix est une subvention financière de l'ordre de quinze mille dinars (15.000DT).

Suite à la décision de la ministre de la famille, de la femme, de l'enfance, et des personnes âgées, le thème du Prix de la Meilleure Recherche Scientifique Féminine pour l'année 2026 a été fixé le 31 mars comme suit :

« Innovations de l'intelligence artificielle pour renforcer la sécurité hydrique et alimentaire »

La recherche scientifique, objet de candidature pour le prix susmentionné, doit être élaborée et publiée durant les trois (03) dernières années, y compris l'année 2026. Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants en trois (03) exemplaires :

1. Une demande de candidature précisant l'intitulé de la recherche concernée par le prix et son résumé.
2. Un curriculum vitae détaillé en arabe et en français.
3. La recherche scientifique proposée pour la candidature.
4. Une copie des travaux scientifiques publiés.

Les candidats doivent adresser leur dossier par lettres recommandées à l'adresse suivante : « 02 Rue d'Alger - 1002 Tunis ». Ou les déposés directement au bureau d'ordre central du Ministère dans une enveloppe fermée, portant la mention suivante :

"A ne pas ouvrir - Prix de la Meilleure Recherche Scientifique Féminine au titre de l'année 2026" Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées (Direction Générale des Affaires de la Femme et de la Famille)

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée pour le 20 mai 2026 (La date du cachet de la poste ou celui du bureau d'ordre central du ministère faisant foi) .